

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 05-05

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, dans le cadre d'une téléconférence tenue le 14 juin 2005. M<sup>me</sup> Jenna MacKay-Alie, du Canada, présidait la séance en remplacement de M. David McGovern, alors que MM. José Manuel Bulás et Jerry Clifford y représentaient respectivement le Mexique et les États-Unis. Le directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, représentait le Secrétariat et M<sup>me</sup> Jane Gardner le Comité consultatif public mixte (CCPM). La secrétaire du Conseil, M<sup>me</sup> Nathalie Daoust, agissait à titre de secrétaire de la séance à laquelle participaient d'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat.

#### **Point 1 Présentation des participants et examen de l'ordre du jour et des objectifs de la séance (y compris les interventions du directeur exécutif et de la représentante du CCPM)**

La présidente, M<sup>me</sup> MacKay-Alie, ouvre la séance et mentionne que M. McGovern demande de l'excuser car il n'est pas en mesure de participer à la téléconférence.

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour en se fondant sur sa version provisoire.

Le directeur exécutif, M. Kennedy, rappelle aux participants qu'il ne reste qu'une semaine avant la tenue de la session ordinaire du Conseil. Il indique que, cette année, le Secrétariat a élaboré moins de documents de référence que les années précédentes afin d'étayer l'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil, car les Parties ont décidé de prendre les choses en main et ont préparé des exposés concernant les trois domaines prioritaires. M. Kennedy désire cependant savoir si tout cela est à la satisfaction des Parties, et déclare que le Secrétariat est prêt à leur apporter toute aide supplémentaire dont elles auraient besoin au cours de la prochaine semaine.

Au sujet du point 8 de l'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil, à savoir la discussion avec des représentants d'associations commerciales, il indique que les Parties n'ayant pas encore convenu d'une formule de discussion, le Secrétariat n'a pu fournir aucun document de référence auxdits représentants en prévision de cette discussion. M. Kennedy demande aux Parties de profiter de la présente téléconférence pour donner des directives au Secrétariat au sujet des questions en suspens.

La représentante du CCPM, M<sup>me</sup> Jane Gardner, indique qu'elle a reçu certains commentaires concernant l'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil et qu'elle aimerait en faire état lorsque ce sujet sera examiné dans le cadre du point suivant.

#### **Point 2 Session ordinaire du Conseil de juin 2005**

La présidente, M<sup>me</sup> MacKay-Alie, suggère d'examiner l'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil un point à la fois, ce dont conviennent ses homologues.

Les représentants suppléants s'entendent pour que les exposés des points 4, 5 et 6 soient faits par des spécialistes des Parties en vue d'animer la discussion entre les membres du Conseil sur les trois domaines prioritaires (le Canada se chargera de l'information nécessaire à la prise de décisions, le Mexique du renforcement des capacités de gestion de l'environnement, et les États-Unis de l'environnement et du commerce). Les représentants suppléants confirment que leur exposé respectif sera transmis à toutes les Parties et au Secrétariat d'ici le 15 juin. Le représentant suppléant du Mexique, M. Bulás, fait mention d'un courriel qu'a transmis son pays afin de proposer une formule uniforme de présentation des exposés. La représentante suppléante du Canada, M<sup>me</sup> MacKay-Alie, convient de la nécessité d'assurer l'uniformité de ces exposés et suggère de les distribuer suffisamment à l'avance pour faciliter une telle uniformité.

La présidente indique par ailleurs que le plan stratégique relatif à l'environnement et au commerce est en voie de parachèvement, et demande aux Parties d'en terminer l'examen. M. Bulás dit appuyer ce document dans son ensemble.

M<sup>me</sup> MacKay-Alie invite ensuite M. Clifford à présenter la formule que les États-Unis suggèrent en ce qui concerne le point 8 de l'ordre du jour. Celui-ci répond à la préoccupation du Mexique quant à ses connaissances restreintes du projet de renforcement des capacités auquel doit participer le *World Environment Center* (Centre d'information sur l'environnement mondial) en déclarant que les États-Unis n'ont pas d'objection à annuler l'exposé de M. John Mizroch. Il ajoute que son pays a entrepris des démarches en vue de trouver des possibilités d'établir un partenariat avec le secteur privé, et qu'il aimerait faire des observations préliminaires dans le cadre de ce point afin de mettre la discussion en contexte. Il précise cependant que les États-Unis pourrait confier au Canada, à titre de président et d'hôte, le soin d'exprimer ces observations. M. Clifford ajoute qu'en invitant les représentants des associations commerciales à prendre la parole, cela permettra de cerner les activités à réaliser.

M. Bulás dit appuyer le fait que M. Clifford formule ces observations, mais estime par ailleurs important que le secteur privé soit en accord avec les principaux éléments du programme de travail. Il mentionne aussi croire que la résolution instaure un cadre de travail qui donne suite à l'engagement pris dans ce domaine. Il affirme en outre qu'il ne faut pas manquer l'occasion opportune qu'offre cette réunion, et que les Parties devraient déterminer à quoi elles envisagent parvenir et en informer clairement les représentants des associations commerciales.

M<sup>me</sup> MacKay-Alie déclare que le ministre Dion se montrera sans aucun doute très intéressé à collaborer avec le secteur privé, et elle estime important que les deux parties prenantes respectent leurs engagements. M. Clifford mentionne de son côté que l'administrateur Johnson n'hésitera aucunement à s'engager à ce que le secteur privé participe aux activités de la CCE, mais que les représentants qui se réuniront avec les membres du Conseil dans le cadre de ce point de l'ordre du jour ne seront les porte-parole que de trois organismes, ce qui signifie que beaucoup d'entreprises ne seront pas représentées. Il déclare aussi que les États-Unis ne perçoivent cette discussion que comme une occasion de susciter l'expression d'idées, de nouer des relations et de convenir de renforcer la collaboration comme le recommande le rapport du Comité d'examen

décennal de l'application de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE). M. Clifford ajoute que pour les États-Unis, la résolution sert à ce que le secteur privé s'engage plus largement à soutenir les travaux de la CCE dans des domaines qui les intéressent au même titre. Il indique par ailleurs que son pays est aussi d'avis que le Secrétariat et les Parties pourraient s'employer à trouver des domaines de collaboration au cours des prochains mois.

M. Bulás dit appuyer le point de vue des États-Unis, mais soutient qu'il faudrait fournir le plus d'informations possibles aux représentants du milieu des affaires avant la tenue de la discussion. Les représentants suppléants conviennent que le Secrétariat transmette à ces représentants le rapport du Comité d'examen décennal de l'application de l'ANACDE, l'ébauche du Plan stratégique pour 2005 à 2010, une description sommaire des projets (que le Canada doit soumettre à l'examen du Mexique et des États-Unis), et une série de questions qui serviront de fondements à la discussion avec le Conseil (que les États-Unis soumettront à l'examen du Canada et du Mexique).

Les représentants suppléants conviennent également de ne pas leur transmettre la résolution, car elle ne sera pas examinée dans le cadre du point 8 de l'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil, et de la signer au cours de la conférence de presse.

En ce qui concerne la déclaration ministérielle, la présidente mentionne avoir reçu les observations du Mexique et des États-Unis, et que le Canada transmettra les siennes avant le 15 juin. De son côté, un membre du Secrétariat indique que la version finale de cette déclaration sera distribuée aux Parties d'ici le 20 juin.

La présidente mentionne que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, M. Thomas Mulcair, sera l'hôte du dîner officiel et que seulement deux allocutions y sont envisagées, celles des ministres Mulcair et Dion, pour limiter le nombre d'orateurs. M. Bulás demande à être assis à côté du secrétaire Cardenas afin de faciliter l'interprétation des discours.

Les représentants suppléants conviennent de procéder à un échange de cadeaux entre les membres du Conseil, et M<sup>me</sup> MacKay-Alie déclare qu'elle veillera à prévoir du temps pour cet échange.

### **Point 3 Plan stratégique pour 2005 à 2010**

Compte tenu du temps restreint réservé à la présente téléconférence, M. Clifford indique que les représentants suppléants ne seront peut-être pas en mesure de progresser au sujet des questions encore en suspens que soulève l'ébauche du Plan stratégique. De son côté, M. Bulás reconnaît qu'il est difficile de s'écarter d'une structure existante, mais estime nécessaire que ce plan stratégique illustre de quelle manière les Parties progressent dans la nouvelle direction qu'elles ont choisie. Les représentants suppléants conviennent que le Comité permanent général règle toutes les questions en suspens avant le 17 juin.

### **Point 4 Prochaine session des représentants suppléants**

Les représentants suppléants s'entendent pour ne tenir aucune réunion dans le cadre de la session ordinaire du Conseil. M. Clifford indique qu'il transmettra à ses homologues une proposition de gestion afin qu'il puissent l'examiner avant la session.